



## Melina ROTH, nouvelle directrice du Parc national des Pyrénées

Madame Melina ROTH, a été nommée directrice de l'établissement public du Parc national des Pyrénées par arrêté de Madame la ministre de la transition écologique et de Madame la secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique, chargée de la biodiversité, à compter du 26 mai 2022.



Melina ROTH, directrice du Parc national des Pyrénées, aux côtés de Laurent GRANDSIMON, président du Conseil d'administration du Parc national des Pyrénées  
© C. CUENIN/ Parc national des Pyrénées

### ***Vous avez été nommée à la direction du Parc national des Pyrénées. Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?***

Ingénieure forestier de formation, j'ai débuté mon parcours professionnel en forêt. En forêt privée d'abord, puis en forêt publique. J'ai ensuite travaillé au service des espaces naturels protégés, dans différents contextes humains et géographiques, dans les Caraïbes à l'international, dans les Pyrénées sur les sujets de l'eau et de la forêt de montagne, en Guyane sur les questions de développement local, puis sur le Bassin d'Arcachon, pour les milieux marins. Aujourd'hui au Parc national des Pyrénées.

### ***Un parcours diversifié, quel a été votre fil conducteur ?***

Je me suis intéressée chaque fois aux relations entre les activités humaines et les richesses naturelles dont elles dépendent, et aux liens étroits qui se sont tissés au fil du temps dans les territoires entre la conservation des écosystèmes et les pratiques et le cadre de vie des habitants. Aujourd'hui, ces questions sont encore plus prégnantes dans le contexte de changement climatique. Les liens entre les activités humaines et la nature sont au cœur des problématiques pour la préservation de la biodiversité. C'est le cas par exemple avec le pastoralisme dont l'ensemble des activités historiques, traditionnelles et actuelles, contribue directement à façonner nos paysages, la mosaïque des milieux et les habitats de nombreuses espèces. La conciliation des usages autour de la fréquentation en est un autre exemple, ou encore la préservation et la gestion des ressources en eau.



Nous devons engager à chaque échelle les actions nécessaires pour permettre de préserver ces richesses naturelles et soutenir aussi une transmission dynamique des cultures et des connaissances locales, pour accompagner l'adaptation des usages aux évolutions en cours et à la fragilité des écosystèmes. Ce sont des enjeux cruciaux pour l'avenir des économies locales et pour l'attractivité des territoires, mais avec la responsabilité dans un parc national de rechercher chaque fois un équilibre qui soit favorable à la préservation des ressources naturelles et du vivant. Et nous devons accompagner ou initier avec les acteurs directement concernés des actions concrètes sur le terrain, adaptées à la réalité des situations, pour préserver la nature et sa capacité de résilience.

Il est donc très important d'accompagner et de favoriser l'engagement de chacun pour un développement local et une transition écologique respectueux tout à la fois de nos patrimoines culturels, et de la qualité des écosystèmes dont nous dépendons tous. Il s'agit évidemment de la protection des ressources essentielles comme l'eau, la qualité des sols et de l'air, mais aussi de la qualité de nos paysages, de la nature, des savoir-faire, des patrimoines culturels, du cadre de vie, et des perspectives d'avenir de celles et ceux dont les activités dépendent directement des ressources naturelles locales.

### **Quels sont les leviers d'action du Parc national pour les prochaines années ?**

Le Parc national des Pyrénées est un établissement public avec des équipes et un collectif de travail qui apporte une réelle expertise pour la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la montagne, et qui œuvre avec beaucoup d'engagement aux côtés des acteurs locaux et de nos différents partenaires. Nous apportons aux territoires un accompagnement, une capacité d'ingénierie, d'expertise, de surveillance sur le terrain, et d'animation locale.

Le conseil d'administration du Parc national, ancré dans le territoire, porte avec responsabilité la vision de l'établissement, en lien avec nos différentes instances consultatives.

Dans le contexte actuel de changements climatiques de grande ampleur, la préservation de la nature, du cadre de vie et des ressources locales est évidemment un enjeu majeur pour chacune des six vallées du Parc national.

La sensibilisation des tous et l'éducation des jeunes publics à l'environnement, à la compréhension du vivant, à la montagne, ou encore à la préservation du ciel étoilé, sont essentielles. La dimension culturelle des enjeux est également un facteur important.

Dans les années à venir il nous faudra encore amplifier les efforts pour mobiliser les synergies et susciter l'engagement de chacun, en s'enrichissant des retours d'expériences et de la diversité des approches et des situations sur le terrain.

L'accompagnement, la concertation, l'amélioration des connaissances, ainsi que l'expérimentation, sont des leviers importants.

Nous devons également poursuivre et amplifier avec nos partenaires les initiatives sur le terrain pour soutenir les pratiques durables, réduire les impacts des activités, pour favoriser la résilience et le bon état des milieux, la préservation ou la restauration des continuités écologiques et des habitats, et aussi partager les suivis et les résultats avec les habitants et les acteurs locaux.

A l'échelle du territoire, je souhaite que nous puissions partager les différents enjeux dans un esprit de dialogue, de partenariat et de complémentarité des compétences, pour agir ensemble, et porter collectivement les projets.

*Créé en 1967, le Parc national des Pyrénées, est l'un des onze parcs nationaux de France.*

*L'établissement public du Parc national des Pyrénées est placé sous la tutelle du ministre chargé de la protection de la nature. Il a pour missions de contribuer sur le territoire du Parc national à la protection et à la connaissance des patrimoines naturels, culturels et paysagers, d'accompagner un développement local durable et de sensibiliser le public aux enjeux de préservation de la biodiversité et des richesses naturelles.*

*Pour ce faire il anime et contribue à la mise en œuvre de la charte de territoire approuvée en Conseil d'Etat en 2012 pour une durée de 15 ans.*

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées  
06 30 15 99 39